



**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la
municipalité du canton de Ristigouche-Partie-Sud-Est tenue le
lundi 13 août 2018 à la salle du Conseil municipal du Centre F.P. Adams à 18h30.**

Étaient présents : Mme Chantal Lebel
MM. Lucien Leblanc
Francis Levesque
David Ferguson

Étaient absents : MM. Roger McGrath
Bertrand Breton

Quorum : le quorum est constaté.

M. Francois Boulay, maire, préside la séance.

M. Hervé Esch, directeur général et secrétaire-trésorier agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Résolution n° 2018 - 08 - 001 Lecture et acceptation de l'ordre du jour

M. Hervé Esch fait la lecture de l'ordre du jour :

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Période de questions
3. Adoption des procès-verbaux des 09 et 24 juillet 2018
4. Suivi des procès-verbaux
5. Administration
 - 5.1. Liste des comptes payés - juillet 2018
 - 5.2. Présentation des comptes à payer - juillet 2018
 - 5.3. Rapport de trésorerie - juillet 2018
 - 5.4. Affaires courantes
6. Rapport d'activités du maire et des conseillers
 - 6.1. Rapport d'activité du maire
 - 6.2. Rapport d'activité des conseillers
7. Correspondance
 - 7.1. Dérogation au RPEP
8. MTQ - Lettre d'annonce du ministre - RIRL
9. Règlement d'emprunt n° 2018-004 Réfection chemin Sillars
 - 9.1. Avis de motion
 - 9.2. Présentation et dépôt du projet de règlement
10. UQAR - Entente Eaux souterraines
11. Employé saisonnier
12. Colloque de zone ADMQ 2018
13. Formation en éthique des élus
14. Programmation TECQ - Terrain de jeux
15. Ordinateur portable
16. Varia
 - 16.1. Promesse d'achat-vente sentier des chutes
 - 16.2. Vitesse chemin Kempt
 - 16.3. Pont rivière Kempt
17. Levée de l'assemblée

Il est PROPOSÉ par M. Lucien Leblanc
Et RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE l'ordre du jour de la séance ordinaire tenue le lundi 13 août 2018 soit accepté tel que modifié.

2018 - 08 - 002 Période de questions

M. Roy demande des informations sur la gestion du barrage de castor au lac à Nicol, les responsabilités, les obligations du propriétaire et les critères techniques des travaux à effectuer tel que prescrit par le ministère. M. Roy est intéressé à acquérir le terrain et recherche des informations. M. François Boulay, maire et M. Hervé Esch, directeur général, secrétaire-trésorier, donnent les informations à la connaissance de la municipalité. Un suivi sera fait auprès du propriétaire actuel.

Résolution n° 2018 - 08 - 003 Adoption des procès-verbaux des 09 et 24 juillet 2018

Il est PROPOSÉ par M. Francis Levesque
Et RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 09 juillet 2018 et celui de la séance extraordinaire du 24 juillet 2018 soient adoptés tels que présentés.

2018 - 08 - 004 Suivi des procès-verbaux

Le suivi des procès-verbaux est présenté, discuté et réglé.

2018 - 08 - 005 Administration

2018 - 08 - 005 - 1 Liste des comptes payés - juillet 2018

Les comptes payés au mois de juillet 2018 sont révisés et acquiescés.

<u>Fournisseurs</u>	<u>Montant</u>
BOUFFARD SANITAIRE INC.	521.10
MRC D'AVIGNON	376.74
SERGE OUELLETTE	83.42
HYDRO-QUEBEC	235.53
TELUS	193.31
CAISSE DESJARDINS VALLÉE DE LA MATAPÉDIA	145.00
PETITE CAISSE	14.00
ARPO - GROUPE CONSEIL	3 219.30
BERTHELOT SALES AND SERVICE INC.	127.65
BOUFFARD SANITAIRE INC.	1 198.82
CLAUDINE RIEL	34.49
DU COEUR AUX SOINS INC.	120.00
DUFRESNE HÉBERT COMEAU, AVOCATS	262.14
FRANÇOIS BOULAY	1 355.48
HERVÉ ESCH	30.10
JEAN-GUY CYR INC.	855.16
JEAN-LUC LANDRY	120.00
J.N.SAVOIE CIE LTÉE	67.97
PASCAL MARTEL	336.30
PICABOO GRAPHIK	571.43
PLAN ZARI	848.91
RPM MARINE & ENGINE REPAIR INC.	19.32
J.N.SAVOIE CIE LTÉE	115.20
VISA DESJARDINS AFFAIRES	1 058.24
SERGE OUELLETTE	70.09
BOUFFARD SANITAIRE INC.	521.10
HERVÉ ESCH	14.62
ORG BASSIN VERSANT MATAPÉDIA RESTIGOUCHE	165.74
PASCAL MARTEL	210.74
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE	660.01
SERGE OUELLETTE	197.37
Total payé	13 749.28

Il est PROPOSÉ par M. David Ferguson
Et RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE les comptes suivants soient payés :

<u>Fournisseurs</u>	<u>Montant</u>
ENTREPRISES ARMAND LAGACÉ & FILS INC.	17 802.73
LOCATIONS LEBLANC RENTALS	23.00
CLAUDINE RIEL	51.73
FRANÇOIS BOULAY	73.58
FRANÇOIS BOULAY	57.49
GARVEX PROTECTION INC.	106.36
HYDRO-QUEBEC	196.11
HYDRO-QUEBEC	342.30
FRANÇOIS BOULAY	96.59
FRANÇOIS BOULAY	256.68
SÉTIC - LOUIS PASCAL LAFOREST	989.72
EXCAVATION, SERVICES TECHNIQUES LM INC.	10 193.51
DONALD LEBOURQUE	210.00
J.N.SAVOIE CIE LTÉE	35.67
J.M.ARSENAULT	91.82
LEBLANC ENVIRONNEMENT	672.03
LES AMÉNAGEMENTS LAMONTAGNE INC.	1 802.24
TELUS	261.71
J.N.SAVOIE CIE LTÉE	22.98
RPM MARINE & ENGINE REPAIR INC.	25.24
BERTHELOT SALES AND SERVICE INC.	62.73
MRC D'AVIGNON	196.85
ÉCOLE NATIONALE DES POMPIERS	412.45
HYDRO-QUEBEC	243.42
Total à payer	34 226.94

Je, soussigné, Hervé Esch, directeur général, secrétaire-trésorier, atteste en vertu du présent certificat, que la municipalité du canton de Ristigouche-Partie-Sud-Est dispose des crédits suffisants pour payer le total inscrit sur la liste des comptes à payer pour approbation au : 13 août 2018.

Hervé Esch

Directeur général, secrétaire-trésorier

2018 - 08 - 005 - 3 Rapport de trésorerie - juillet 2018

Le rapport de trésorerie est présenté.

Solde d'ouverture	juillet 2018	230 573.41
Revenus		
Taxes municipales	16 593.68	
Transferts reçus	3 446.21	
Autres revenus	24 958.49	
Dons reçus	-	
		44 998.38

<u>Dépenses</u>		-	36 601.36
Fournisseurs	12 745.90		
Salaires et cotisations	23 460.46		
Autres dépenses	250.00		
Frais bancaires	145.00		
Solde de clôture	juillet 2018		238 970.43
Évolution	juillet 2018	+	<u>8 397.02</u>

2018 - 08 - 005 - 4 Affaires courantes

Des discussions ont lieu sur les dossiers suivants :

- Avis juridique - responsabilités barrage de castor ;
- Érosion rivière Kempt ;
- Plantes envahissantes.

2018 - 08 - 006 Rapport d'activités du maire et des conseillers

2018 - 08 - 006 - 1 Rapport d'activité du maire

Le sujet a été traité au point "Affaires courantes".

2018 - 08 - 006 - 2 Rapport d'activité des conseillers

M. David Ferguson fait une mise à jour des activités de Loisirs Avignon Centre.

2018 - 08 - 007 Correspondance

2018 - 08 - 007 - 1 Dérogation au RPEP

La correspondance est présentée pour information.

2018 - 08 - 008 MTQ - Lettre d'annonce du ministre - RIRL

La lettre d'annonce de la ministre déléguée aux transports concernant l'aide financière relative à la réfection du chemin Sillars a été reçue en date du 02 août 2018.

Résolution n° 2018 - 08 - 009 Règlement d'emprunt n° 2018-004 Réfection chemin Sillars

Avis de motion **AVIS DE MOTION** est donné par le conseiller David Ferguson que le projet de règlement n° 2018-004 décrétant une dépense de 940 794 \$ et un emprunt de 846 715 \$ pour effectuer des travaux de réfection du chemin Sillars sera adopté à une séance ultérieure du conseil de la municipalité du canton de Ristigouche Partie Sud-Est.

Résolution **CONSIDÉRANT** le projet de règlement n° 2018-004 décrétant une dépense de 940 794 \$ et un emprunt de 846 715 \$ pour effectuer des travaux de réfection du chemin Sillars ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est **PROPOSÉ** par M. David Ferguson

Et **RÉSOLU** à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE soit actés la présentation et le dépôt du projet de règlement n° 2018-004 décrétant une dépense de 940 794 \$ et un emprunt de 846 715 \$ pour effectuer des travaux de réfection du chemin Sillars.

Résolution n° 2018 - 08 - 010 UQAR - Entente Eaux souterraines

CONSIDÉRANT QUE l'Université du Québec à Rimouski (UQAR) a été mandatée par le Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la lutte au changement climatique (MDDELCC) dans le cadre d'un contrat de services signé en février dernier, pour réaliser le projet pilote Eaux Souterraines Gaspésie (ES-GASPESIE) ;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités sont une source précieuse d'informations sur les eaux souterraines au Québec ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est PROPOSÉ par M. David Ferguson

Et RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE la municipalité du canton de Ristigouche-Partie-Sud-Est autorise l'accès à l'UQAR aux informations dont elle dispose sur les eaux souterraines de son territoire, comme notamment :

- les rapports de recherche en eaux souterraine pour l'approvisionnement municipal ;
- les rapports sur les lieux d'enfouissement sanitaire et/ou les lieux d'enfouissement technique et/ou les dépôts en tranchée et des dépôts à neige ;
- la liste des grands préleveurs d'eau ;
- les rapports/données sur la qualité d'eau souterraine, si disponibles ;
- les rapports/données sur l'utilisation de l'eau souterraine (débits de pompage) ;
- les rapports/données sur le traitement des eaux usées, si disponibles ;
- tout autre document pertinent.

QU' advenant le cas de figure où la Municipalité ne dispose pas de ce matériel, la Municipalité autorise les ministères ou les consultants possédant ce matériel à les transmettre à l'UQAR ;

QUE ces informations feront partie des archives créées pour ce projet ;

QUE le MDDELCC et l'UQAR pourront diffuser ces informations sous forme de cartes, de bases de données et de rapports scientifiques et vulgarisés produits dans ce projet ;

QUE l'UQAR s'engage à ne faire aucune utilisation commerciale de ces informations.

Résolution n° 2018 - 08 - 011 Employé saisonnier

CONSIDÉRANT le besoin de main d'œuvre de la municipalité du canton de Ristigouche-Partie-Sud-Est afin d'effectuer l'ensemble des travaux estivaux prévus ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est PROPOSÉ par M. David Ferguson

Et RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE M. Jason McGrath soit prolongé dans ses tâches pour 4 semaines supplémentaires à raison de vingt (20) heures de travail au taux horaire de quinze (15) dollars à compter du 13 août 2018.

Résolution n° 2018 - 08 - 012 Colloque de zone ADMQ 2018

CONSIDÉRANT le colloque de zone Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine de l'Association des directeurs municipaux du 12 au 14 septembre 2018 ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est PROPOSÉ par M. David Ferguson

Et RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE M. Hervé Esch soit autorisé à participer à ce colloque ainsi qu'aux formations qui y seront données.

2018 - 08 - 013 Formation en éthique des élus

M. Lucien Leblanc dépose au conseil son attestation de participation à la session de formation sur le comportement éthique en ligne de la FQM.

2018 - 08 - 014 Programmation TECQ - Terrain de jeux

Le projet de réaménagement du terrain de jeux sera étudié pour une réalisation au printemps 2019.

Résolution n° 2018 - 08 - 015 Ordinateur portable

CONSIDÉRANT le besoin du directeur général, secrétaire-trésorier d'utiliser un ordinateur portable dans le cadre de ses tâches ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est PROPOSÉ par M. Francis Levesque

Et RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE la municipalité du canton de Ristigouche-Partie-Sud-Est fasse l'acquisition d'un ordinateur portable pour un montant maximal de 750,00 \$ avant taxes et frais de livraison.

2018 - 08 - 017 Varia

2018 - 08 - 017 - 1 Promesse d'achat-vente sentier des chutes

Des discussions ont lieu sur les détails d'une promesse d'achat-vente que la municipalité du canton de Ristigouche-Partie-Sud-Est souhaite proposer à la propriétaire du terrain sur lequel est situé le sentier pédestre des chutes Kempt.

Résolution n° 2018 - 08 - 017 - 2 Vitesse chemin Kempt

CONSIDÉRANT les problèmes récurrents observés sur le chemin Kempt relativement à la vitesse des véhicules ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est PROPOSÉ par M. Lucien Leblanc

Et RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE soient installés 4 dos d'ânes au début du chemin Kempt ainsi que la signalisation routière nécessaire.

Résolution n° 2018 - 08 - 017 - 3 Pont rivière Kempt

CONSIDÉRANT les problèmes récurrents observés aux abords du pont de la rivière Kempt relativement au dépôt de déchets par les visiteurs ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est PROPOSÉ par Mme Chantal Lebel

Et RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE soient installés 2 poubelles et une signalisation indiquant l'interdiction de déposer des ordures sous peine d'amende.

À 21h05, Mme Chantal Lebel propose de lever la séance.
Accepté.

François Boulay
Maire

Hervé Esch
Directeur général,
secrétaire-trésorier
